



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21093495

Déposé / Reçu le

27 JUL. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Gref

N° d'entreprise : 0442.468.369

Dénomination

(en entier) : **ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS
JOMAN**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Coopérative

Siège : Rue du Pré aux Oies 314 à 1130 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination / Démission de l'organe de gestion

L'an 2021, le 1er juin au siège social s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés.

1° Démission d'un associé actif :

L'assemblée décide d'accepter la démission aux fonctions d'associé actif :

Jeronimo Jorge Manuel (63.01.09 557-18), domicilié à Chaussée de Mons 1105 à 1070 Anderlecht

Cette démission prend effet le 30 juin 2021

2° Suppression de parts sociales représentatives du capital variable :

L'assemblée générale approuve la réduction du capital variable à concurrence de 2.400,00 € par la suppression de 16 parts sociales d'une valeur de 150,00 € chacune.

3° Formalités en ce qui concerne l'exécution des décisions prises :

L'assemblée décide de procéder au dépôt au Greffe des décisions de la présente assemblée générale et à la publication au Moniteur Belge des décisions prises ci-avant.

L'ensemble des résolutions est adopté à l'unanimité des voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

LES MEMBRES DU BUREAU

LE SECRETAIR

Artur BARROS DA COSTA

LE PRESIDENT

Joaquim BARROS DA COSTA

LE SCRUTATEUR

Silvana TEXEIRA PAULO

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/08/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature